

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1297**17 décembre 2004****SOMMAIRE**

Acropol Luxembourg S.A., Dudelange	62237	H & R, S.à r.l., Bech-Kleinmacher	62234
Adonis Real Estate Fund S.A., Luxembourg	62231	Haymarket Finance S.A., Luxembourg	62213
AGI Holding S.A.H., Luxembourg	62236	(The) Hill, S.à r.l., Luxembourg	62229
Alkopharma, S.à r.l., Luxembourg	62247	Hoctofin S.A.H., Luxembourg	62217
American Express International Inc., Luxembourg	62237	Hoctofin S.A.H., Luxembourg	62217
Angie Finance S.A., Luxembourg	62236	Hoctofin S.A.H., Luxembourg	62217
Angie Finance S.A., Luxembourg	62236	Hoctofin S.A.H., Luxembourg	62217
Antony Couleurs, GmbH, Mertert	62253	Holland Park Estate S.A., Luxembourg	62240
B.O.N.D. International Group S.A., Luxembourg ..	62238	Hôtel Français S.A., Luxembourg	62215
Bes Holding S.A., Luxembourg	62240	Jakobsberg Centrum, S.à r.l., Luxembourg	62222
Bes Holding S.A., Luxembourg	62240	Jopsa S.A., Luxembourg	62242
Blue Cat S.A., Luxembourg	62221	Katrineberg, S.à r.l., Luxembourg	62216
Britax International S.A., Luxembourg	62215	Ketchikan S.A., Luxembourg	62216
Britax Luxembourg International Services, S.à r.l., Luxembourg	62212	Koningslaan, S.à r.l., Luxembourg	62216
Buzon S.A., Luxembourg	62211	L.R.I., S.à r.l., Müllendorf	62251
CAMFIN Finance (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	62243	Lamos Investissements, S.à r.l., Luxembourg ..	62226
CCA, Centrale de Conseils et d'Achats, S.à r.l. ...	62214	Lavor Finance S.A., Luxembourg	62234
Charles Street Capital S.A., Luxembourg	62240	LSF Wohnpark Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	62241
Coiffure Eliane, S.à r.l., Luxembourg	62241	Lux-Diffusion S.A., Luxembourg	62215
Compagnie des Marbres S.A., Luxembourg	62213	Lux-Weekend S.A., Luxembourg	62238
Crédit Suisse (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..	62230	M&G Associates S.A., Wiltz	62227
Crete Holding S.A., Luxembourg	62220	Maaskade, S.à r.l., Luxembourg	62211
Crete Holding S.A., Luxembourg	62220	Maciachini, S.à r.l., Luxembourg	62221
De Com Lux S.A., Luxembourg	62241	Mallard Holding S.A., Luxembourg	62221
DISA-Distribution Investments S.A., Luxembourg ..	62211	Merbes Sprimont Luxembourg S.A., Luxembourg	62211
Erik Penser Luxembourg S.A., Luxembourg	62254	Milla Holding S.A., Luxembourg	62210
Espace Tresses, S.à r.l., Luxembourg	62223	Modica Investments S.A., Luxembourg	62228
Espaflux S.A., Windhof-Koerich	62214	Modica Investments S.A., Luxembourg	62228
Fidessa (Luxembourg) S.A., Luxembourg	62240	New Market Group S.A., Luxembourg	62220
Fin.Bra S.A., Luxembourg	62242	Nexfin, S.à r.l., Luxembourg	62238
Fitrugest Investment S.A., Luxembourg	62253	O.G.F.I. S.A., Luxembourg-Cessange	62234
Foncière Générale d'Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg	62222	Office City S.A., Luxembourg	62212
Foncière Générale d'Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg	62222	Office S.A., Luxembourg	62241
Gelände Fahrt A.G., Luxembourg	62249	Ondicium S.A., Luxembourg	62235
Global Logistics Consulting S.A., Luxembourg ..	62250	Ondicium S.A., Luxembourg	62235
GSM Gold S.A.H., Luxembourg	62236	Optima Luxembourg S.A.H., Luxembourg	62237
		Optima Luxembourg S.A.H., Luxembourg	62237
		Optinvest S.A.H., Luxembourg	62229
		Origan S.A., Luxembourg	62227

Paferbusch S.A., Luxembourg	62228	Tarragone Holding S.A., Luxembourg	62219
Paferbusch S.A., Luxembourg	62228	Tarragone Holding S.A., Luxembourg	62219
Paferbusch S.A., Luxembourg	62229	Tarragone Holding S.A., Luxembourg	62219
Participations Techniques S.A.H., Luxembourg	62212	TKDZ Handel, Abbruch, Sanierung und Entsorgung, G.m.b.H, Wasserbillig	62218
Participations Techniques S.A.H., Luxembourg	62212	TKDZ Handel, Abbruch, Sanierung und Entsorgung, G.m.b.H, Wasserbillig	62219
Premuda International S.A.H., Luxembourg	62232	Torres Vedras Holdings S.A., Luxembourg	62253
Premuda International S.A.H., Luxembourg	62234	US International S.A., Luxembourg	62239
Rahana Shipping S.A., Luxembourg	62220	US International S.A., Luxembourg	62239
Retriver S.A., Luxembourg	62247	US International S.A., Luxembourg	62239
Rinol International S.A., Luxembourg	62242	Vittfari Charter Services S.A., Luxembourg	62216
S.E.T.I. Société Européenne de Transactions Immobilières S.A.H., Luxembourg	62241	W.I.C.I., Waterways Islands Consulting Investments S.A., Luxembourg	62215
Salp Europe S.A., Luxembourg	62221	Waterfront, S.à r.l., Luxembourg	62215
Salp Europe S.A., Luxembourg	62221	World Fuel Services Finance Company, S.à r.l., Luxembourg	62254
Semka S.A., Luxembourg	62213	World Fuel Services Finance Company, S.à r.l., Luxembourg	62256
Semka S.A., Luxembourg	62213	Zambia Copper Investments (Luxembourg) Limited S.A.H., Luxembourg	62235
Sitrof Holding S.A., Luxembourg	62256		
Spoletium Développements, S.à r.l., Luxembourg	62210		
Stella Holding S.A., Luxembourg	62250		
Stubinen, S.à r.l., Luxembourg	62222		
Surgeon S.A., Luxembourg	62214		
Surgeon S.A., Luxembourg	62214		

SPOLETIUM DEVELOPPEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 20, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 64.966.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue au siège social de la société en date du 16 juillet 2004*

1. Nomination de Monsieur Paul Favara au poste de gérant administratif de la société SPOLETIUM DEVELOPPEMENTS, S.à r.l.

Pour extrait sincère et conforme
Pour réquisition et publication
SCHMITT & LOCHARD
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00902. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085642.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

MILLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 78.013.

Avec effet au 1^{er} octobre 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Sabine Plattner, administrateur démissionnaire.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG), S.A.
Agent domiciliaire
A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085906.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

DISA-DISTRIBUTION INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 88.158.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

DISA - DISTRIBUTION INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(085485.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

BUZON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.187.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

BUZON S.A.

Signatures

Administrateurs

(085486.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

MERBES SPRIMONT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 21.172.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour *MERBES SPIRMONT LUXEMBOURG S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(085492.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

MAASKADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.495.

Avec effet au 30 septembre 2004, Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé aux fonctions de gérant en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart, gérant démissionnaire.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Monsieur de Graaf Hans, Gérant

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant

Monsieur van Nugteren Pieter, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04962. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085799.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

OFFICE CITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 67.279.

—
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue au siège de la Société le 13 octobre 2004*

La démission de Monsieur Marc Giorgetti de sa fonction d'Administrateur de la société, avec effet immédiat, est acceptée. Décharge lui est donnée pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Suite à la démission de Monsieur Giorgetti, le Conseil d'Administration se compose de trois Administrateurs. Monsieur Giorgetti n'est donc pas remplacé.

Pouvoir est donné à Messieurs Karl Richteritsch et Urs Wunderlich d'engager la société, sous tous les aspects, par leur seule signature.

Pour extrait sincère et conforme

OFFICE CITY S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03846. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085107.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 31.849.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les informations et documents annexes enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04590, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Signature.

(085538.3/255/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 31.849.

—
Conseil d'Administration depuis le 12 mai 2004:

- Maître Pierre Berna, avocat, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la foire, administrateur-délégué;
- Monsieur Luis Schroeder, juriste, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la foire;
- Maître Denis Lenfant, avocat, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la foire;
- Madame Corinne Carraro, employée privée, demeurant à B-6780 Messancy, 13, rue Beau Site.

Commissaire:

- Monsieur Sébastien Kopp, comptable, demeurant à B-6750 Musson, 24, rue de la Corne au Bois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04588. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085544.3/255/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

BRITAX LUXEMBOURG INTERNATIONAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 82.023.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085593.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

HAYMARKET FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 85.920.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour HAYMARKET FINANCE S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(085493.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

COMPAGNIE DES MARBRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 44.899.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour COMPAGNIE DES MARBRES S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(085494.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

SEMKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 87.613.

Les bilans et les annexes aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04927, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(085610.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

SEMKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 87.613.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement
en date du 30 septembre 2004*

- Ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

Monsieur Jos Hemmer, employé privé, Luxembourg

Monsieur Eric Leclerc, employé privé, Luxembourg

Madame Martine Kapp, employée privée, Luxembourg

- A été réélue commissaire aux comptes pour la même période:

Madame Diane Wunsch, employée privée, Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085608.3/050/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

SURGEON, Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 89.692.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04941, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(085612.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

SURGEON, Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 89.692.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement le 23 septembre 2004

L'assemblée a procédé à la réélection des administrateurs suivants, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale qui délibérera sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

Monsieur Eric Leclerc, Luxembourg

Monsieur Jos Hemmer, Luxembourg

Madame Martine Kapp, Luxembourg

L'assemblée a procédé à la réélection du commissaire aux comptes, Madame Diane Wunsch, Luxembourg, pour la même période.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04942. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085613.3/050/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

CCA, CENTRALE DE CONSEILS ET D'ACHATS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000.

R. C. Luxembourg B 64.972.

HRT REVISION, S.à r.l., auprès de laquelle la Société à Responsabilité Limitée CENTRALE DE CONSEILS ET D'ACHATS, S.à r.l., a établi son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, dénonce avec effet immédiat tout office de domiciliation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085583.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

ESPACLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Windhof-Koerich, 4-6, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 56.607.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(085591.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

BRITAX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.466.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085595.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

HÔTEL FRANÇAIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 14, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 59.226.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 octobre 2004.

Pour la société

Signature

(085596.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

LUX-DIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 459, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 41.848.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085677.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

W.I.C.I., WATERWAYS ISLANDS CONSULTING INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 87.361.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05167, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2004.

WATERWAYS ISLANDS CONSULTING INVESTMENTS S.A.

Le Conseil d'administration

Signature

(085978.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

WATERFRONT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 1.104.400,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.757.

Par résolution en date du 21 septembre 2004, les associés ont décidé d'accepter la nomination de Valérie Scholtes avec adresse professionnelle au, 11 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Géry de Meeüs, démissionnaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085953.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

KETCHIKAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 45.686.

Extrait modificatif des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mai 2004

- Maître René Faltz, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg a été nommé administrateur de la société en remplacement de Madame Carine Bittler, administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.
- LOMAC S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 41 avenue de la Gare a été nommée commissaire aux comptes de la société en remplacement de COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.
- Les autres résolutions prises le 17 mai 2004 restent inchangées.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085775.3/263/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

KONINGSLAAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.493.

Avec effet au 30 septembre 2004, Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé aux fonctions de gérant en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart, gérant démissionnaire.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Monsieur de Graaf Hans, Gérant

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant

Monsieur van Nugteren Pieter, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085802.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

VITTFARI CHARTER SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 74.767.

Le bilan au 31 décembre 2003 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05164, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VITTFARI CHARTER SERVICES S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

(085979.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

KATRINEBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 618.600,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 78.936.

Par résolution en date du 21 septembre 2004, les associés ont décidé d'accepter la nomination de Valérie Scholtes avec adresse professionnelle au 11 boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Géry de Meeüs, démissionnaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085987.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

HOCTOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 54.554.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOCTOFIN S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(085896.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

HOCTOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 54.554.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05582, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOCTOFIN S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(085900.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

HOCTOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 54.554.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOCTOFIN S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(085897.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

HOCTOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 54.554.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05571, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOCTOFIN S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(085893.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**TKDZ HANDEL, ABRUCH, SANIERUNG UND ENTSORGUNG,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 37AB, route de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 9.417.

Im Jahre zwei tausend vier, den dreizehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach,

Ist erschienen:

Herr Winfried Meseke, Kaufmann, wohnhaft in D-54308 Langsur, An der Dörrenbach,
welcher Komparsent dem amtierenden Notar Nachfolgendes auseinandersetzt:

- Daß er der alleinige Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung TKDZ HANDEL, ABRUCH, SANIERUNG UND ENTSORGUNG, Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Sitz in L-6633 Wasserbillig, 37ab, route de Luxembourg, ist und somit das gesamte Kapital vertritt.

- Daß die vorbenannte Gesellschaft gegründet wurde unter der Bezeichnung DOLOMITHARTSTEINWERK WASSERBILLIG, Gesellschaft mit beschränkter Haftung gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Pierre Metzler mit dem damaligen Amtssitz in Grevenmacher am 12. Januar 1970, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 77 vom 8. Mai 1970, und abgeändert wurde wie folgt:

- gemäss Urkunden aufgenommen durch denselben Notar Pierre Metzler am 28. September 1970, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 209 vom 18. Dezember 1970, und am 11. Juli 1974, nicht veröffentlicht, sowie am 2. Juli 1976, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 199 vom 23. September 1976,

- gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph Gloden im Amtssitz in Grevenmacher am 25. Oktober 1985, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 367 vom 12. Dezember 1985,

- gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul Frieders im Amtssitz in Luxemburg am 26. April 1995, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 392 vom 17. August 1995,

- gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Jean Seckler im Amtssitz in Junglinster am 2. März 2001, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 916 vom 24. Oktober 2001,

- gemäss Gesellschafterbeschluss unter Privatschrift vom 13. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 526 vom 4. April 2002,

- sowie gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 11. Juli 2003, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 852 vom 20. August 2003.

Daß die Gesellschaft eingetragen ist beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 9.417.

Alsdann bat der alleinige Anteilhaber den amtierenden Notar, auf Grund der privatschriftlichen Vereinbarung vom 2. August 2003, welche nach gehöriger ne varietur Paraphierung gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt um mit derselben einregistriert zu werden, nachfolgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss - Anteilabtretung

Der alleinige Anteilhaber Herr Winfried Meseke, vorbenannt, hat dem Herrn Thomas Meseke, Bauleiter, wohnhaft in D-42349 Wuppertal, Paulussenstrasse 40, unter der Gewähr Rechtens, die ihm gehörenden fünf (5) Anteile übertragen und überlassen, welcher dadurch alleiniger Anteilhaber der TKDZ HANDEL, ABRUCH, SANIERUNG UND ENTSORGUNG, Gesellschaft mit beschränkter Haftung wurde.

Der Zessionar ist Eigentümer der ihm übertragenen Anteile mit allen daran verbundenen Rechten und Pflichten.

Ist gegenwärtiger Urkunde beigetreten:

Herr Thomas Meseke, vorbenannt, welcher, nachdem er Kenntnis von Vorstehendem genommen hat, erklärt die Anteilabtretung anzunehmen.

Er erklärt ausserdem eine genaue Kenntnis sowohl der Statuten als auch der finanziellen Lage der Gesellschaft zu haben.

Die Anteilabtretung fand statt zu dem unter Parteien vereinbarten Preis von zwanzig tausend Euro (20.000,- EUR) welcher der Zedent erklärt von dem Zessionar vor Errichtung gegenwärtiger Urkunde und nicht im Beisein des amtierenden Notars erhalten zu haben, worüber hiermit Quittung und Titel.

Herr Winfried Meseke, vorbenannt, in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer erklärt namens der Gesellschaft diese Abtretung von Gesellschaftsanteilen anzunehmen und von der Zustellung gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches zu entbinden.

Zweiter Beschluss - Statutenänderung

Alsdann beschliesst Herr Thomas Meseke in seiner Eigenschaft als alleiniger Anteilhaber, Artikel 6 der Statuten wie folgt abzuändern:

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünf hundert Euro (EUR 12.500,-) aufgeteilt in fünf (5) Anteile von je zwei tausend fünfhundert Euro (EUR 2.500,-) alle dem alleinigen Gesellschafter Herrn Thomas Meseke, Bauleiter, wohnhaft in D-42349 Wuppertal, Paulussenstrasse 40, zugeteilt.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft durch gegenwärtige Urkunde entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr 600,- EUR.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: W. Meseke, T. Meseke, Henri Beck.

Enregistré à Echternach, le 14 octobre 2004, vol. 358, fol. 23, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 20. Oktober 2004.

H. Beck.

(085704.3/201/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

**TKDZ HANDEL, ABBRUCH, SANIERUNG UND ENTSORGUNG,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 37AB, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 9.417.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 octobre 2004.

H. Beck.

(085706.3/201/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

TARRAGONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.244.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour TARRAGONE HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(086142.3/1021/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

TARRAGONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.244.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004

Pour TARRAGONE HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(086144.3/1021/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

TARRAGONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.244.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour TARRAGONE HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(086147.3/1021/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

CRETE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 74.054.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour CRETE HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(086134.3/1021/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

CRETE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 74.054.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 30 mars 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour CRETE HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01636. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086158.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

NEW MARKET GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 85.021.

RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance de tous que dans l'extrait de l'assemblée générale ordinaire du 14 avril 2004, déposé au Registre de Commerce le 24 septembre 2004, il fallait lire en lieu et place de l'acceptation de la démission de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. de son mandat de commissaire aux comptes, la démission de PANEV S.A. de son mandat de commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour la société

Signature

un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085810.3/655/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

RAHANA SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 93.888.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05152, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RAHANA SHIPPING S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

(085982.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

SALP EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 71.694.

Le bilan au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05154, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SALP EUROPE S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

(085983.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

SALP EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 71.694.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05156, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SALP EUROPE S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

(085985.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

BLUE CAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 84.788.

Le bilan au 31 décembre 2003 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05168, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BLUE CAT S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

(085977.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

MALLARD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 72.320.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour MALLARD HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(086136.3/1021/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

MACIACHINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 16.350,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 94.700.

Par résolution en date du 21 septembre 2004, les associés ont décidé d'accepter la nomination de Valérie Scholtes avec adresse professionnelle au 11 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Géry de Meeüs, démissionnaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05007. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085989.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

STUBINEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 507.800,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 78.947.

—
Par résolution en date du 21 septembre 2004, les associés ont décidé d'accepter la nomination de Valérie Scholtes avec adresse professionnelle au 11 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Géry de Meeüs, démissionnaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085992.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

JAKOBSBERG CENTRUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital Souscrit: EUR 31.875,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.805.

—
Par résolution en date du 21 septembre 2004, les associés ont décidé d'accepter la nomination de Valérie Scholtes avec adresse professionnelle au 11 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Géry de Meeüs, démissionnaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085994.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FONCIERE GENERALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.878.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(086093.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FONCIERE GENERALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.878.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue
le 15 juillet 2004 à 10.30 heures à Luxembourg*

L'Assemblée renouvelle pour une période de six ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, leur mandat prenant fin à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en l'an 2010.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03840. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086090.4/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

ESPACE TRESSES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 103.558.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le cinq octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaissent:

1) Mademoiselle Martine Mballa, née à Ngoumou, Cameroun, le 30 mars 1974, demeurant à L-5374 Munsbach, 24, rue du Château.

2) Monsieur Yekama Basaboli, né à Kinshasa, République Démocratique du Congo, le 12 octobre 1965, demeurant à L-7772 Bissen, 3, rue du Fossé, ici représenté par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé elle délivrée.

Ladite procuration, signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, la Société peut adopter une autre forme et le fait qu'elle ne comporte le cas échéant qu'un seul associé n'occasionnera en aucun cas sa dissolution.

Art. 2. La dénomination de la société sera ESPACE TRESSES, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un commerce pour vente de produits cosmétiques, bijouterie-fantaisie, articles et accessoire de mode, confection de tresses et tissages (faux cheveux), articles de parfumerie et de maroquinerie.

Elle pourra accomplir tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, tous actes, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social et permettant d'en faciliter la réalisation.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des Associés statuant à la majorité qualifiée prescrite à l'article 15 ci-après.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés statuant à la majorité qualifiée prescrite à l'article 15 ci-après.

Pendant un délai de trois mois, les parts sociales du défunt peuvent être acquises, soit par les associés, soit par un tiers agréé par eux (dont l'héritier), soit par la société elle-même.

Le prix de rachat des parts sociales se calcule par les soins de la gérance sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

S'il n'a pas été distribué de bénéfice, ou s'il n'intervient pas d'accord sur l'application des bases de rachat indiquées par l'alinéa précédent, le prix sera fixé, en cas de désaccord, par les tribunaux.

L'exercice des droits afférents aux parts sociales du défunt est suspendu jusqu'à ce que le transfert de ces droits soit opposable à la société.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné par décision de l'Assemblée Générale des Associés statuant à la majorité qualifiée prescrite à l'article 15 ci-après.

Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou un acte sous seing privé.

Lorsque la société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 10. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, dont obligatoirement au moins un gérant technique dûment autorisé par le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement à exercer les activités décrites dans l'objet social.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Chaque gérant technique aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou par la loi.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. En cas de gérance unique, les décisions du gérant seront consignées par écrit, déposées et publiées s'il échet, et conservées au siège.

S'ils sont plusieurs, les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou courrier électronique un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

Les associés se réuniront en assemblée générale ordinaire au moins une fois par an, sur convocation de la gérance, aux fins notamment de délibérer et statuer sur l'affectation des résultats de l'exercice.

Art. 15. Pour toutes assemblées générales, tant ordinaires qu'extraordinaires, les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises comme suit:

- quorum de présence: devront être présents ou représentés les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettres recommandées (pour se tenir endéans le mois).

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées quelle que soit la portion du capital représenté.

- quorum de vote: les décisions seront prises à la majorité des trois-quarts des voix admises au vote.

Toutefois, les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la société.

En outre, dans aucun cas la majorité ne peut obliger un des associés à augmenter sa part sociale.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription - Libération

Les 125 parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites comme suit:

- Mademoiselle Martine Mballa, soixante-cinq parts sociales	65
- Monsieur Yekama Basaboli soixante parts sociales	60
Total: cent vingt-cinq parts sociales	125

- A) Les soixante-cinq (65) parts sociales souscrites par Mademoiselle Martine Mballa ont été entièrement libérées par un versement en numéraire, de sorte que la somme de EUR 6.500,- (six mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

- B) Les soixante (60) parts sociales souscrites par Monsieur Yekama Basaboli ont été libérées par l'apport en nature suivant:

Description de l'apport en nature

Un véhicule appartenant à Monsieur Yekama Basaboli, de la marque Ford, type Fiesta, immatriculé RG5319, expertisé le 1^{er} septembre 2004 par le Bureau d'Expertises Alain Calmus, ayant son siège social à L-2133 Luxembourg, 52, rue Nic Martha et évalué à la somme de six mille Euros (Eur 6.000,-).

Ledit rapport d'évaluation, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexé à l'acte avec lequel il sera enregistré.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 2.000,-.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les fondateurs précités ont pris les résolutions suivantes:

Dispositions transitoires

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

Nominations

Est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature:

Madame Gisèle Bella, épouse Basaboli, employée privée, demeurant à L-7772 Bissen, 3, rue du Fossé, née le 5 février 1963 à Pointe-à-Pitre.

Adresse du siège social

Le siège social de la Société est établi à L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 15, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

J. Elvinger.

(086120.3/211/181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

LAMPOS INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 75.670.

DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the twelfth day of October.
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Ms. Stéphanie Colson, lawyer, residing in Luxembourg,
acting in the name and on behalf of LINK FINANCING LTD, a company with registered office at Tortola, Road Town P.O. Box 3152, registered in the Company Register of the British Virgin Islands under the number 429370,
by virtue of a proxy given on October 1st, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation LAMPOS INVESTISSEMENTS, S.à r.l., having its principal office in L-2636 Luxembourg, rue Léon Thyès, 12, has been incorporated under the name of DOUGLAS FINANCE, S.à r.l. pursuant to a deed of the undersigned notary, on April 5, 2000, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 626 of September 2, 2000, the articles of incorporation of which have been amended by a deed of the undersigned notary on April 14, 2000, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 691 of September 26, 2000,

- that the capital of the corporation LAMPOS INVESTISSEMENTS, S.à r.l. is fixed at three hundred thousand euro (300,000.- EUR), represented by three thousand (3,000) shares with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each, fully paid;

- that LINK FINANCING LTD has become owner of the shares and has decided to dissolve the company LAMPOS INVESTISSEMENTS S.à r.l. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that LINK FINANCING LTD, being sole owner of the shares and liquidator of LAMPOS INVESTISSEMENTS, S.à r.l., declares:

* that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

* regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

* that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;

with the result that the liquidation of LAMPOS INVESTISSEMENTS, S.à r.l., is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the manager's of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2636 Luxembourg, rue Léon Thyès, 12.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven hundred and fifty Euro (750.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le douze octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Mademoiselle Stéphanie Colson, juriste, demeurant à Luxembourg,
agissant en sa qualité de mandataire spécial de LINK FINANCING LTD, une société ayant son siège social à Tortola, Road Town P.O. Box 3152, inscrite au Registre de Commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 429370,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} octobre 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société LAMPOS INVESTISSEMENTS, S.à r.l., ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, rue Léon Thyès, 12, a été constituée sous la dénomination de DOUGLAS FINANCE, S.à r.l. suivant acte du notaire instrumentant en date du 5 avril 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 626 du 2 septembre 2000, et dont les statuts furent modifiés suivant du notaire instrumentant en date du 14 avril 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 691 du 26 septembre 2000;

- que le capital social de la société LAMPOS INVESTISSEMENTS, S.à r.l. s'élève actuellement à trois cent mille Euros (300.000.- EUR), représenté par trois mille (3.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100.- EUR) chacune, entièrement souscrites et libérées;

- que LINK FINANCING LTD, étant devenue seule propriétaire des parts sociales dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société à responsabilité limitée LAMPOS INVESTISSEMENTS, S.à r.l., celle-ci ayant cessé toute activité;
- que LINK FINANCING LTD, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société LAMPOS INVESTISSEMENTS, S.à r.l., qu'en tant qu'associé unique, déclare:
 - * que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
 - * par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,
 - * que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique; de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée,
 - que décharge pleine et entière est accordée aux gérants, pour l'exercice de leurs mandats;
 - que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2636 Luxembourg, rue Léon Thyès, 12.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ sept cent cinquante Euros (750,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Colson, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 18, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

G. Lecuit.

(086042.3/220/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

M&G ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 15, rue Hannelanst.

R. C. Luxembourg B 96.436.

Le bilan établi au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour M&G ASSOCIATES S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(085838.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

ORIGAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 44.920.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 25 juin 2003

Première résolution

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires, ils désignent Monsieur Jean-Michel Hamelle, Administrateur-Délégué, chargé de la gestion journalière de la société.

Son mandat qui prend cours immédiatement prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2007.

En application des statuts, ils décident que la signature individuelle de l'Administrateur-Délégué engagera la société dans toutes affaires de gestion ordinaire et courante et encore celles qui sont relatives à l'exécution des décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085393.3/565/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

MODICA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 33.852.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04563, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Signature.

(085095.3/1035/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

MODICA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 33.852.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 15 octobre 2004 que:

1. Madame Christiane Hennebert a démissionné de son mandat d'administrateur;

2. Madame Delphine Tempé, Avocat à la Cour, née le 15 février 1971 à Strasbourg, France, demeurant au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, est nommée administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire pour une durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085092.3/1035/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

PAEFERBUSCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 64.766.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 mai 1998, acte publié au Mémorial n°610 du 24 août 1998

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PAEFERBUSCH S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(085177.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

PAEFERBUSCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 64.766.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 mai 1998, acte publié au Mémorial n°610 du 24 août 1998.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PAEFERBUSCH S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(085175.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

PAEFERBUSCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 64.766.

Suite à l'assemblée générale du 30 septembre 2004, les personnes suivantes sont reconduites dans leurs mandats de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

Conseil d'administration:

M. André Wilwert, domicile professionnel 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle.

M. Paul Marx, domicile professionnel 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, administrateur avec pouvoir de signature conjointe avec un deuxième administrateur.

M. Eric Magrini, domicile professionnel 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, administrateur avec pouvoir de signature conjointe avec un deuxième administrateur.

Commissaire aux comptes:

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, RCS B 29.501, demeurant 119, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PAEFERBUSCH S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03851. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085179.3/1261/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

THE HILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 84.829.

Suite à des cessions de parts du 7 février 2002, le capital de la société, soit 29.808 parts sociales, est intégralement tenu par l'associé unique, ROIC, S.r.l., avec siège social au 3, rue Prince Amadeo, 20129 Milan, Italie.

Suite à la fusion du 11 juillet 2002 par incorporation de ROIC, S.r.l., la société FINSHOLDING, S.r.l., avec siège social au 3, rue Prince Amadeo, 20129 Milan, Italie, détient intégralement les parts sociales soit 29.808 parts sociales.

Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085170.3/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

OPTINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.473.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 6 septembre 2004, les mandats des administrateurs:

Monsieur Benoît Nasr, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Björn Hansson, c/o N & T ARGONAUT AB, P.O. Box 1215, SE-111 82 Stockholm,

MONTEREY SERVICES S.A., 14 rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes KPMG AUDIT, 31 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Pour OPTINVEST S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03995. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085416.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 56, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 11.756.

Composition du Conseil d'Administration (liste actualisée):

Arthur Vayloyan	Président du Conseil d'Administration
Hanspeter Ackermann	Membre du Conseil d'Administration
Hans-Ulrich Hügli	Membre du Conseil d'administration et administrateur-délégué
Roger Meier	Membre du Conseil d'Administration

Réviseur externe et indépendant

KPMG AUDIT, Luxembourg

Signatures autorisées (liste actualisée):

Les personnes suivantes peuvent légalement engager la banque par deux signatures conjointes, dont une au moins doit être de la catégorie A ou de la catégorie B. Les signatures de la catégorie C, dont les mandataires sont dotés, ne sont valables qu'accompagnées d'une signature des catégories A ou B.

Senior Management

Nom	Prénom	Catégorie de la signature
Hügli	Hans-Ulrich	A
Leurin	Viviane	A

Extended Management

Bernard	Philippe	A
Krämer	Markus	A
Nicola	Danielle	A
Roeltgen	Claude	A

Directors

Kjelgaard	Jakob	B
Mueller	François	B
Roch	Jean-Daniel	B

Vice Presidents

Bussmann	Wolfgang	B
Hansen	Georges	B
Isekin	Jean-Paul	B
Loutsch	Patrick	B
Lundberg	Kenneth	B
Mauersberger	Roland	B
Nebel	Jürgen	B
Pira-Klussmann	Oscar	B
Piticco	Serge	B
Sulkers	Robert	B
Weissenbacher	Catherine	B

Assistant Vice President

Andrin	Jaques	B
Bier	Axel	B
Braun	Aline	B
Cerf	Philippe	B
Clori	Mauro	B
Colgon	Roland	B
Da Silva	José	B
Dawir	Françoise	B
Dries	Michael	B
Elebaut	Jurgen	B
Ferregutti	Patrik	B
Franck	Michael	B
Gajan	Karl-Ludwig	B
Girargi	Marco	B
Girtgen	Tom	B
Haas	Gisèle	B
Heijnsbroek	Raymond	B
Hoffman	Alfred	B

Kirsch	Serge	B
Nicolaus	Arndt	B
Nielsen	Jesper Ringvad	B
Obertin	Martine	B
Perrone	Antonio	B
Polli	Norbert	B
Ringdal	Dag	B
Rinke	Marion Dr.	B
Roelly	Isabelle	B
Schill	Astrid	B
Schuller	Christiane	B
Skalkowski	Christophe	B
Theisen	Oliver	B
Weicker	André	B

Mandatories

Bach	Iris	C
Burk	Melanie	C
Dasbourg	Karin	C
Dostert	Fabienne	C
Herrig	Karin	C
Hummer	Roland	C
Klein	Anna	C
Konsbrueck	Sonja	C
Koenner	Sylvie	C
Lejczak	Danial	C
Lejeune	Thomas	C
Lemmermeyer	Birgit	C
Marochini	Laurent	C
Marques	Pompeu	C
Munsch	Christophe	C
Nguyen	Duc	C
Palm	Eugène	C
Serena	Silvana	C
Trottier	Ludovic	C
Vieira	Mario	C

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2004, réf. LSO-AO05613. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085006.3/850/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

ADONIS REAL ESTATE FUND, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 89.948.

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation ADONIS REAL ESTATE FUND, qui a eu lieu en date du 29 septembre 2004 a donné décharge au Liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG), S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pendant cinq ans.

Toute dette de la société qui pourrait ne pas avoir été réclamée à ce jour sera gardée pendant le délai légal à Luxembourg, auprès de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG), S.A., 27, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour ADONIS REAL ESTATE FUND, liquidée

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG), S.A., Société Anonyme

A. Galassi / S. Hansen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085764.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

PREMUDA INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.030.

L'an deux mil quatre, le premier octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée PREMUDA INTERNATIONAL S.A.H., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 36.030,

constituée par acte de Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 23 janvier 1991, publié au Mémorial C de 1991, page 13088,

et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 5 novembre 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 85672.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marco Lagona, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sophie Jacquet, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Christophe Velle, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 6.000.000 (six millions) d'actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que la société n'a pas émis d'emprunts obligataires.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de l'article 3 des statuts de la société relatif à l'objet social de la société en vue de lui donner la teneur suivante:

Art. 3. La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut accorder des crédits sous toutes formes aux sociétés dans lesquelles elle-même a un intérêt direct ou indirect ainsi qu'aux sociétés dépendantes ou se rattachant directement ou indirectement au groupe dont elle fait elle-même partie y compris, dans les limites légales, la maison mère, soit avec ses fonds propres, soit avec les fonds provenant d'emprunts contractés par elle-même.

Se porter caution en faveur de sociétés dans lesquelles elle-même a un intérêt direct ou indirect ainsi que de sociétés dépendantes ou se rattachant directement ou indirectement au groupe dont elle fait elle-même partie y compris, dans les limites légales, la maison mère.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

2. Modification de l'article 9 des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

Art. 9. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou d'un vice-président, ou de deux administrateurs.

Les réunions ont lieu à l'endroit, au jour et à l'heure désignés dans les avis de convocation.

Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si cinquante pour cent au moins de ces membres participent à la délibération en votant personnellement, par mandataire, par écrit, par télégramme ou télex. La délibération peut également intervenir par le biais du téléphone ou de la vidéoconférence. Le mandat ne peut être donné qu'à un autre administrateur.

3. Modification de l'article 11 des statuts et plus particulièrement son alinéa 4 en vue de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11. alinéa 4.** Toutefois les décisions suivantes sont exclusivement prises en assemblée générale par les actionnaires:

- chaque acquisition ou cession de bateaux ou de participation pour un montant supérieur à EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros) ou un montant équivalent dans une autre devise;

- chaque demande ou concession de/à des participations de financements à moyens/long terme et émission de garanties pour un montant supérieur à EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros) ou un montant équivalent dans une autre devise;

- chaque investissement qui ne se réfère pas à des bateaux ou des participations dans des sociétés de navigation pour des montants supérieurs à EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros) ou des montants équivalents dans une autre devise.»

4. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité et par vote séparé, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article 3 des statuts de la société relatif à l'objet social de la société en vue de lui donner la teneur suivante:

Art. 3. La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut accorder des crédits sous toutes formes aux sociétés dans lesquelles elle-même a un intérêt direct ou indirect ainsi qu'aux sociétés dépendantes ou se rattachant directement ou indirectement au groupe dont elle fait elle-même partie y compris, dans les limites légales, la maison mère, soit avec ses fonds propres, soit avec les fonds provenant d'emprunts contractés par elle-même.

Se porter caution en faveur de sociétés dans lesquelles elle-même a un intérêt direct ou indirect ainsi que de sociétés dépendantes ou se rattachant directement ou indirectement au groupe dont elle fait elle-même partie y compris, dans les limites légales, la maison mère.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article 9 des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

Art. 9. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou d'un vice-président, ou de deux administrateurs.

Les réunions ont lieu à l'endroit, au jour et à l'heure désignés dans les avis de convocation.

Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si cinquante pour cent au moins de ces membres participent à la délibération en votant personnellement, par mandataire, par écrit, par télégramme ou télex. La délibération peut également intervenir par le biais du téléphone ou de la vidéoconférence. Le mandat ne peut être donné qu'à un autre administrateur.

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier le 4^{ème} alinéa de l'article 11 des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

«Toutefois les décisions suivantes sont exclusivement prises en assemblée générale par les actionnaires:

- chaque acquisition ou cession de bateaux ou de participation pour un montant supérieur à EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros) ou un montant équivalent dans une autre devise;

- chaque demande ou concession de/à des participations de financements à moyens/long terme et émission de garanties pour un montant supérieur à EUR 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille euros) ou un montant équivalent dans une autre devise;

- chaque investissement qui ne se réfère pas à des bateaux ou des participations dans des sociétés de navigation pour des montants supérieurs à EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros) ou des montants équivalents dans une autre devise.»

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, suite au présent acte, est estimé approximativement à EUR 1.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Lagona, S. Jacquet, Ch. Velle, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, vol. 145S, fol. 36, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

J. Delvaux.

(086103.3/208/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

PREMUDA INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.030.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} octobre 2004, actée sous le numéro 584 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(086104.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

O.G.F.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1321 Luxembourg-Cessange, 209, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 55.758.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 13 octobre 2004, réf. DSO-AV00089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(085436.3/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

H & R, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 5, Quai de la Moselle.
R. C. Luxembourg B 78.246.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(085433.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

LAVOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 97.462.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 4 octobre 2004

Première résolution

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires, il désignent Monsieur Christophe Blondeau, Administrateur-Délégué, chargé de la gestion journalière de la société.

Deuxième résolution

En application des statuts, ils décident que la signature individuelle de l'Administrateur-Délégué engagera la société dans toutes affaires de gestion ordinaire et courante, et encore celles qui sont relatives à l'exécution des décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085415.3/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

62235

ONDICIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 103.378.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administrateurs tenue en date du 18 octobre 2004, que conformément à l'article 7 de l'acte de constitution M^e Hans Traugott, Strandvägen 7B, SE-114 56 Stockholm, Suède, né le 4 mars 1943 à Stockholm, Suède, a été nommé administrateur de la société (co-opté) en remplaçant M^e Tom Felgen, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 14 décembre 1971 à Luxembourg, Luxembourg, administrateur démissionnaire. Le mandat se terminera à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(085219.3/263/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

ONDICIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 103.378.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 18 octobre 2004, que conformément à l'article 9 de l'acte de constitution, pouvoir individuel est délégué à Monsieur Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède, pour la gestion journalière des affaires de la société et la représentation de la société dans la conduite des affaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(085220.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2004.

ZAMBIA COPPER INVESTMENTS (LUXEMBOURG) LIMITED, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 13.057.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue en date du 8 octobre 2004

- la délibération sur les comptes annuels aux 30 juin 1998, 30 juin 1999, 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003 est reportée à une date ultérieure;
- la démission de Malcolm K. Becker avec effet au 17 mars 2003 a été acceptée;
- décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire M. Malcolm K. Becker jusqu'au 17 mars 2003;
- la nomination de SOLON DIRECTOR LIMITED comme administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 17 mars 2003 a été acceptée;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 8 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03894. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085865.3/631/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

AGI HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 28.173.

Résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 13 octobre 2003

- Les Administrateurs et Commissaire sortants sont réélus pour une période de 6 ans. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2009.

Pour extrait conforme

D. Fontaine

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085599.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

GSM GOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 40.654.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société en date du 30 septembre 2004

- la délibération sur les comptes annuels au 30 juin 2003 et au 30 juin 2004 est reportée à une date ultérieure.

- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085567.3/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

ANGIE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.474.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085852.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

ANGIE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.474.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 6 juillet 2004 que:

Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Gilles Desplas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

A été réélue au poste de Commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., dont le siège social est établi à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05622. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085851.3/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

ACROPOL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 42, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 76.612.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie à Luxembourg, le 22 octobre 2004 a approuvé à l'unanimité les résolutions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 13 septembre 2004.

Il a été accordé décharge pleine et entière à Monsieur Charles Raxhon sous réserve qu'il rende les biens appartenant à la société (e.a. la voiture Mercedes).

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour ACROPOL LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085578.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

OPTIMA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 66.769.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085882.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

OPTIMA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 66.769.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 24 juin 2004 que:

Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Salvo Taragano, administrateur de sociétés, demeurant à Etiler Istanbul;
- Monsieur Erdogan Sevinc, administrateur de sociétés, demeurant à Etiler Istanbul;

A été réélue au poste de Commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., dont le siège social est établi à Luxembourg

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085881.3/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

AMERICAN EXPRESS INTERNATIONAL INC.

Siège social: N.Y. 10285 New York, World Financial Center.

Succursale: Luxembourg, 34, avenue de la Porte-Neuve

R. C. Luxembourg B 31.999.

—
Il résulte d'un certificat daté du 5 octobre 2004 par Monsieur Stephen P. Norman, secrétaire de la société AMERICAN EXPRESS INTERNATIONAL INC., que le conseil d'administration a décidé la fermeture de la succursale luxembourgeoise.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04740. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085750.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

NEXFIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 76.427.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 28 septembre 2004

L'associé unique a décidé:

1. d'accepter la démission de Madame Nancy Whipp avec effet au 4 juin 2004, en sa qualité de gérante de la société;
2. de nommer aux fonctions du nouveau gérant de la société avec effet au 16 août 2004, pour une durée indéterminée, Monsieur Kuy Ly Ang, né le 16 février 1967 à Phnom Penh (K), demeurant au 154, rue Albert Uden à L-2652 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg en complément des gérants actuellement en fonction à savoir Madame Robin Lampard, Mademoiselle Sylvia Infanger, Monsieur Michael Macky et Monsieur Bradley Unsworth.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085679.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

LUX-WEEKEND S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1941 Luxembourg, 459, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 62.367.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085665.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

B.O.N.D. INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1933 Luxembourg, 45, Siggy vu Lëtzebuerg.
R. C. Luxembourg B 61.171.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2004

... l'Assemblée Générale a constaté que, malgré les demandes réitérées des actionnaires, les organes sociaux se sont montrés défaillants, et qu'en particulier:

- la comptabilité n'est pas à jour
- que les états et documents obligatoires ne sont pas à ce jour déposés au greffe pour les exercices 2002 et 2003
- et que la seule réaction des organes sociaux est une réaction de fuite devant leurs responsabilités
- que, pire encore, par suite de leur incurie, un jugement de faillite est intervenu contre la Société le 12 mars 2004, la Société n'étant même pas représentée pour prouver que la créance invoquée était déjà réglée... causant un préjudice irréparable.

En conséquence, et pour sortir de cette situation intolérable et illégale, elle décide:

Résolution I - Révocation des Administrateurs

L'Assemblée Générale révoque les mandats des Administrateurs:

- Marcel Hilbert
- Anne Huberland
- Fabienne Del Degan

Pour faute lourde

Résolution II - Révocation du Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale révoque le mandat du Commissaire aux comptes de:

EURO ASSOCIATES S.A. (anciennement EUROTRUST S.A., précédemment 33, allée Scheffer L-2520 Luxembourg) pour faute lourde.

Résolution III - Transfert de siège

L'Assemblée Générale transfère à compter du 1^{er} octobre 2004 le siège social 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg L-1933 Luxembourg

Résolution IV - Nomination des Administrateurs

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateurs jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010, à compter du 1^{er} octobre 2004

- Alain S. Garros
- 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg
- L-1933 Luxembourg

- ILLUSORIE LTD

38, Wigmore Street, W1U2HA Londres, Royaume Uni

R. C. Cardiff n° 4.344.161

- LEA TECH LTD

38, Wigmore Street, W1U2HA Londres, Royaume Uni

R. C. Cardiff n° 4.277.554

qui, de la décision du nouveau Conseil d'Administration, est nommée Administrateur Délégué.

Résolution V - Nomination du Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Commissaire aux comptes, à compter du 1^{er} octobre 2004:

GRAHAM TURNER (BVI)

Akara Building Road Town

Tortola (BVI), IBC N° 319 166

mandat qui expirera lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour la Société

Signature

Administrateur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01944. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085640.3/2741/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

US INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 46.527.

Le bilan corrigé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085652.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

US INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 46.527.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085651.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

US INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 46.527.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 4 octobre 2004 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2003*

Conseil d'Administration

Monsieur Jean Vandeworde ayant remis sa démission de ses fonctions d'administrateur, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement Monsieur Angel Caschera, demeurant à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter. Le mandat de l'administrateur nouvellement nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2005.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085643.3/1137/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FIDESSA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 57.196.

Acte constitutif publié à la page 4795 du Mémorial C n° 100 du 3 mars 1997 modifié à la page 34440 du Mémorial C n° 718 du 4 septembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Dercksen

Administrateur

(085683.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

BES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 80.169.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour BES HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(086132.3/1021/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

BES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 80.169.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 13 avril 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Pour BES HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086156.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

HOLLAND PARK ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 95.382.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085856.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

CHARLES STREET CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 74.450.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085855.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

DE COM LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 78.175.

M. Bernard Pranzetti démissionne avec effet immédiat de son mandat de commissaire aux comptes.

B. Pranzetti.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085841.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

OFFICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.322.

M. Bernard Pranzetti démissionne avec effet immédiat de son mandat d'administrateur.

B. Pranzetti.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04438. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085843.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

COIFFURE ELIANE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1243 Luxembourg, 25, rue de Blochausen.
R. C. Luxembourg B 83.210.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(085895.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**S.E.T.I. SOCIETE EUROPEENNE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 30.918.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085887.3/677/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**LSF WOHPARK INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 4.565.000**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 78.749.

Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004, que M. John Donald Dell, M. Olivier Brahin et M. Joackim Stehnik ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que M. Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- M. Benjamin D. Velvin III; et
- M. Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LSF WOHPARK INVESTMENTS, S.à r.l.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085869.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

62242

JOPSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.587.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085877.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

RINOL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 58.707.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 29 septembre 2004 que:

1. L'assemblée a accepté la démission des 3 administrateurs, à savoir:

- Monsieur Kurt-Jörg Gaiser;
- Monsieur Jean-Pierre Maier;
- Monsieur Claude Torrente.

Et la démission du commissaire aux comptes, à savoir:

- Monsieur Marc Bruneau.

2. Ont été élus aux postes d'administrateur, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Dr Gerd Weiler, administrateur de sociétés, demeurant à Stuttgart;
- M. Hubertus von Paucker, administrateur de sociétés, demeurant à Munich;
- M. Hermann Hahn, administrateur de sociétés, demeurant à Leonberg (Allemagne).

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 29 septembre 2004 que le Dr Gerd Weiler a été nommé au poste d'administrateur-délégué.

Pour extrait sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085888.3/677/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

FIN.BRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 76.204.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 8 octobre 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004/2005 comme suit:

Conseil d'Administration:

- Mme Mila Peretti, entrepreneur, demeurant à Rome (Italie), administrateur;
- M. Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- M. Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

H.R.T. REVISION, S.à r.l., 23, val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIN.BRA S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05603. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085921.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

**CAMFIN FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CAMFIN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.640.

L'an deux mille quatre, le quinze octobre

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, en remplacement de son confrère empêché Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée CAMFIN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, Bvd du Prince Henri,

constituée aux termes d'un acte reçu en date du 25 juin 1999 par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, publié au Mémorial C de 1999, page 34553, et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un constat d'augmentation de capital reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 31 décembre 2003, publié au Mémorial C de 2004, page 11349.

Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 2.244.000 (deux millions deux cent quarante-quatre mille Euros), représenté par 33.000 (trente-trois mille) actions d'une valeur nominale de EUR 68 (soixante-huit Euros) chacune

L'assemblée est présidée par Monsieur Ferdinando Cavalli, employé privé, 19/21 Bld du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Pascale Mariotti, employée privée, 19/21 Bld du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Sébastien Felici, employé privé, 19/21 Bld du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 33.000 actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transformation de la forme de la société en une société à responsabilité limitée et adaptation des statuts de la société à la nouvelle forme de la société pour avoir le libellé tel que figurant en annexe à la convocation;

2. Cessation des mandats des administrateurs et du commissaire en fonction et nomination d'un ou de plusieurs gérants;

3. Transfert du siège social statutaire, du siège de direction effective et de l'administration centrale du Grand-Duché de Luxembourg vers l'Italie, et adoption de la nationalité italienne;

4. Modification de la dénomination de CAMFIN FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l. en CAM PARTECIPAZIONI S.r.l. en abrégé CAMPART S.r.l., et refonte complète des statuts pour les adapter à la législation italienne, et plus particulièrement à ce sujet fixation de la durée de la société jusqu'au 31 décembre 2100, et modification de son objet pour lui donner la teneur en langue italienne suivante

Articolo 2) La Società ha per oggetto le seguenti attività:

A) l'assunzione di partecipazioni in altre società od enti sia in Italia che all'estero;

B) il finanziamento, il coordinamento tecnico e finanziario delle società od enti cui partecipa;

C) la compravendita, il possesso, la gestione od il collocamento di titoli pubblici o privati;

Il tutto non nei confronti del pubblico.

Essa inoltre può compiere tutte le operazioni commerciali, industriali e finanziarie, mobiliari ed immobiliari, ritenute dall'Amministrazione necessarie od utili per il conseguimento dell'oggetto sociale, escluse le attività riservate per legge.

5. Décharge à donner aux gérants démissionnaires;

6. Nomination du ou des Gérants;

7. Nomination du collège des commissaires;

8. Délégation de pouvoirs.

L'assemblée générale ayant approuvé les déclarations du Président et se considérant dûment constituée et convoquée constate que la société n'a pas émis d'obligations et décide de délibérer et voter les résolutions suivantes, à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transformer la forme de la société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée, en gardant le même objet social ainsi que le même capital social, et en conséquence décide d'adapter les statuts de la société à la nouvelle forme de société,

pour avoir le libellé tel que figurant en annexe à la convocation relative à la présente assemblée, et lesquels statuts se lisent comme suit:

Art. 1^{er}. Entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée par la loi de 1993, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de CAMFIN FINANCE (LUXEMBOURG), S.à.r.l.

Art. 3. Le siège social est fixé à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu dans le Grand-Duché de Luxembourg, d'un commun accord entre les associés.

Art. 4. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut effectuer des prêts, sous quelque forme que ce soit, à des entreprises qui font partie du groupe d'entreprises auquel elle appartient ou dans lesquelles elle aura pris des intérêts, ainsi que garantir les engagements pris par celles-ci.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des associés statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 2.244.000 (deux millions deux cent quarante-quatre mille Euros), représenté par 33.000 (trente-trois mille) actions d'une valeur nominale de EUR 68 (soixante-huit Euros) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant plus de trois quarts du capital social.

Pour le reste il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des associés, qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat et peut les révoquer en tout temps. Ils sont rééligibles.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition qui intéressent la société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale, par la loi ou par les présents statuts, est de sa compétence.

Il peut notamment et sans que la désignation qui va suivre soit limitative, faire et conclure tous contrats et actes nécessaires à l'exécution de toutes entreprises ou opérations qui intéressent la société, décider de tous apports, cessions, souscriptions, commandites, associations, participations et interventions financières, relatifs aux dites opérations, encaisser toutes sommes dues appartenant à la société, en donner valable quittance, faire et autoriser tous retraits, transferts et aliénations de fonds, de rentes, de créances ou de valeurs appartenant à la société.

Il peut prêter ou emprunter à court ou à long terme.

En cas d'un seul gérant, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de gérance. L'assemblée générale peut élire parmi les membres du Conseil de gérance un ou plusieurs gérants qui auront le pouvoir d'engager la Société par leur seule signature respective, pourvu qu'ils agissent dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, peut sous-déléguer ses pouvoirs pour des tâches particulières, à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, fixe les conditions d'exercice de ces pouvoirs.

Art. 10. L'assemblée générale annuelle des associés se réunit dans les six premiers mois de l'exercice.

Des assemblées générales extraordinaires pourront se tenir à Luxembourg ou à l'étranger.

Chaque associé peut prendre part aux assemblées générales indépendamment du nombre de parts qu'il détient.

Le droit de vote de chaque associé est proportionnel au nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé peut désigner par procuration un représentant qui n'a pas besoin d'être associé, pour le représenter aux assemblées des associés.

Art. 11. Les résolutions aux assemblées des associés sont prises en conformité avec les prescriptions légales.

Art. 12. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 13. Chaque année, les livres sont clos et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, prépare le bilan et le compte de pertes et profits qui est présenté aux associés en assemblée le dernier mercredi du mois d'octobre de chaque année.

Art. 14. Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 15. Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué au(x) associé(s) en proportion des parts qu'il(s) détient(nent) dans la Société.

Art. 16. En cas de liquidation, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

Art. 17. Au cas où toutes les actions viendraient à être réunies en un seul des associés, la loi sur la société unipersonnelle s'appliquerait.

Art. 18. Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les statuts, les associés se soumettent à la législation en vigueur.

Deuxième résolution

1. L'assemblée constate que, suite à la transformation de la société en une société à responsabilité limitée, les mandats des administrateurs et du commissaire actuellement en fonction, sont venus à échéance.

Décharge leur est donnée pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

2. L'assemblée nomme trois (3) gérants pour une durée prenant fin lors de l'assemblée générale à tenir en l'an 2005, savoir:

° M. Giorgio Bruno Luca, né à Milano le 23 février 1960, dirigeant d'entreprise, demeurant professionnellement à Pero (MI), Via Sempione 230, Cod.Fisc. BRN GGL 60B23 F205M;

° M. Raffaele Bruno Tronchetti Provera, né à Milano le 10 février 1941, entrepreneur, demeurant professionnellement à Pero (MI), Via Sempione 230, Cod.Fisc. TRN RFL 41B10 F205X;

° M. Roberto Rivellino, né à Napoli le 23 novembre 1970, dirigeant d'entreprise, demeurant professionnellement à Pero (MI), Via Sempione 230, Cod.Fisc. RVL RRT 70S23F839H.

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide à l'unanimité, que le siège social statutaire, le principal établissement, l'administration centrale et le siège de direction effective de la société est transféré, sans modification de la personnalité juridique de la société, du Grand-Duché de Luxembourg en Italie, et plus spécialement à I-20016 Pero (MI), Via Sempione 230, de façon que la société, changeant de la nationalité luxembourgeoise vers la nationalité italienne, sera dorénavant soumise à la législation italienne.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier les statuts de la société dans la mesure nécessaire pour les rendre conformes à la législation italienne, et plus particulièrement décide:

° de changer la dénomination sociale de la société de CAMFIN FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l. en CAM PARTICIPAZIONI S.r.l. en abrégé CAMPART S.r.l.,

° de procéder à une refonte complète des statuts pour les adapter à la législation italienne, et plus particulièrement à ce sujet fixation de la durée de la société jusqu'au 31 décembre 2100, et modification de son objet pour lui donner la teneur en langue italienne suivante:

«Articolo 2)

La Società ha per oggetto le seguenti attività:

A) l'assunzione di partecipazioni in altre società od enti sia in Italia che all'estero;

B) il finanziamento, il coordinamento tecnico e finanziario delle società od enti cui partecipa;

C) la compravendita, il possesso, la gestione od il collocamento di titoli pubblici o privati;

Il tutto non nei confronti del pubblico.

Essa inoltre può compiere tutte le operazioni commerciali, industriali e finanziarie, mobiliari ed immobiliari, ritenute dall'Amministrazione necessarie od utili per il conseguimento dell'oggetto sociale, escluse le attività riservate per legge.»

Une copie des statuts en langue italienne, tels qu'approuvés par l'assemblée, conforme à la législation italienne, est jointe en annexe.

Etant entendu que les formalités prévues par la loi italienne en vu de l'inscription au Registre de Commerce en Italie de la Société et de ses nouveaux statuts devront être accomplies.

L'assemblée générale décide également d'approuver une situation comptable arrêtée au 31 août 2004, dont une copie reste annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des associés consent aux gérants en fonction bonne et valable décharge pour l'exécution de leur mandat.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de nommer en conformité avec la loi italienne, 3 nouveaux gérants pour une durée de 3 (trois) exercices, leur mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31.12.2006 à tenir en 2007, à savoir,

° M. Giorgio Bruno Luca, né à Milano le 23 février 1960, dirigeant d'entreprise, demeurant professionnellement à Pero (MI), Via Sempione 230, Cod.Fisc. BRN GGL 60B23 F205M;

° M. Raffaele Bruno Tronchetti Provera, né à Milano le 10 février 1941, entrepreneur, demeurant professionnellement à Pero (MI), Via Sempione 230, Cod.Fisc. TRN RFL 41B10 F205X;

° M. Roberto Rivellino, né à Napoli le 23 novembre 1970, dirigeant d'entreprise, demeurant professionnellement à Pero (MI), Via Sempione 230, Cod.Fisc. RVL RRT 70S23F839H.

L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs, dont ceux de substitution, aux 3 susdits gérants, chacun pouvant agir seul, pour apporter aux statuts en langue italienne et à l'acte de transfert du siège toutes les modifications qui pourraient lui être demandées par les autorités italiennes compétentes en vue de l'inscription au Registre de Commerce en Italie.

Les gérants ont également tous pouvoirs individuels, dont ceux de substitution, pour représenter la société lors du dépôt du présent acte auprès d'un notaire italien.

Septième résolution

L'assemblée générale décide, en conformité avec la législation italienne, de nommer pour un terme de 3 (trois) exercices sociaux, un Collège des Commissaires, son mandant venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31.12.2006 à tenir en 2007, (Collegio sindacale) composé de 3 (trois) membres titulaires et de 2 (deux) membres suppléants, auquel collège sera également confié le contrôle comptable de la société.

- Sont nommés membres titulaires du Collège des Commissaires (Collegio sindacale):

Président du «Collegio Sindacale»

M. Flavio Torrini, né à Milano, le 23 février 1940, domicilié à I-Milano, Via Camperio 9, Cod. Fisc. TRR FLV 40B23 F205G,

Membre titulaire

M. Filippo Tamborini, né à Milano, le 13 septembre 1927, domicilié à I- Milano, Piazza Paolo Ferrari, 8, Cod. Fisc. TMB FPP 27P13 F205R,

Membre titulaire

M. Paolo Francesco Lazzati, né à Milano, le 16 mai 1958, domicilié à I- Milano, Via Visconti di Modrone 2, Cod. Fisc. LZZ PFR 58E16 F205K,

- Sont nommés membres suppléant du Collège des Commissaires (Collegio sindacale):

Membre suppléant

M. Franco Ghiringhelli, né à Varese, le 12 mars 1949, domicilié à I-Milano, Viale Bianca Maria 17, Cod. Fisc. GHR FNC 49C12 L682V,

Membre suppléant

M. Marco Lovati, né à Milano le 4 novembre 1964, domicilié à I-Milano, Via Camperio 9, Cod. Fisc. LVT MRC 64S04 F205U

L'assemblée générale décide d'attribuer au Président du «Collegio Sindacale» un émolument annuel de Euro 7.500 et à chacun des membres titulaires un émolument annuel de Euro 5.000.

Déclaration Pro Fisco

L'assemblée constate que le droit d'apport redû par la société conformément à la loi luxembourgeoise, s'élevant à la somme de EUR 375 lors de sa constitution en date du 25 juin 1999, a été dûment payé à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à Luxembourg,

s'élevant à la somme de EUR 7.240 lors du constat d'augmentation de capital du 12 avril 2000, a été dûment payé à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à Luxembourg,

s'élevant à la somme de EUR 12 lors de l'assemblée générale modificative des statuts en date du 21 mars 2001, a été dûment payé à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à Luxembourg,

s'élevant à la somme de EUR 4.579 lors du constat d'augmentation de capital du 19 avril 2001, a été dûment payé à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à Luxembourg,

s'élevant à la somme de EUR 9.297 lors du constat d'augmentation du 8 août 2001, a été dûment payé à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à Luxembourg,

s'élevant à la somme de EUR 12 lors de l'assemblée générale modificative des statuts en date du 14 février 2003, a été dûment payé à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à Luxembourg,

s'élevant à la somme de EUR 12 lors de l'assemblée générale modificative des statuts en date du 31 décembre 2003, a été dûment payé à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à Luxembourg.

Elle décide que le transfert du siège ne devra pas donner lieu à la constitution d'une nouvelle société, même du point de vue fiscal.

Clôture de l'assemblée

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente assemblée générale extraordinaire, est évalué sans nul préjudice à la somme de EUR 3.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signés avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Cavalli, P. Mariotti, S. Felici, M. Thyès-Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 19, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

J. Delvaux.

(085833.3/208/248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

RETRIVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 49.666.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 20 mai 2004

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085649.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

ALKOPHARMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 103.500.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le trente septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

La société anonyme de droit suisse ALKAPHARMA S.A., avec siège social à CH-1920 Martigny, 55, rue des Finettes, (Suisse), inscrite au Registre de Commerce du Bas-Valais, (Suisse), sous le numéro fédéral CH-660.2.118.998-6, dûment représentée par sa gérante, Madame Cathy Kopec, Supply -Chain Manager, demeurant à CH-1971 Grimisuat, (Suisse).

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer par la présente;

Titre I^{er}. - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de ALKOPHARMA, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, notamment la détention d'autorisations de mises sur le marchés de médicaments (AMM) à usage humain ou vétérinaire, tant pour les pays appartenant à l'Union Européenne, qu'à l'espace européen, la gestion de ces droits, la mise à jours des autorisations auprès des autorités sanitaires pour les pays concernés ainsi que toutes les opérations financières se rapportant à l'exploitation, à la gestion et à la détention de ces AMM, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société pourra encore effectuer toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, susceptibles de favoriser l'accomplissement ou le développement des activités décrites ci-dessus.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associée unique, la société anonyme de droit suisse ALKAPHARMA S.A., avec siège social à CH-1920 Martigny, 55, rue des Finettes, (Suisse).

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et Gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2004.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à environ huit cents euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

2.- Est nommée gérante de la société:

Madame Cathy Kopec, Supply -Chain Manager, née à Loudun, (France), le 18 avril 1967, demeurant à CH-1971 Grismuat, (Suisse).

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de la gérante.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, ès-qualité, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Kopec, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 octobre 2004, vol. 529, fol. 36, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 octobre 2004.

J. Seckler.

(084876.3/231/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

GELÄNDE FAHRT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 87.500.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le sept octobre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société WARMONT TRADING LIMITED, ayant son siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par Monsieur Denis Brettnacher, employé privé, demeurant professionnellement L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 6 octobre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme GELÄNDE FAHRT A.G., ayant son social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire André Schwachtgen, de résidence à Luxembourg, en date du 29 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1164 du 2 août 2002. La société est inscrite au Registre de Commerce et des sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro B 87.500.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Que la société WARMONT TRADING LIMITED prénommée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés à l'ancien siège de la société, où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions nominatives en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: D. Brettnacher, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 12 octobre 2004, vol. 468, fol. 33, case 21. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 20 octobre 2004.

A. Lentz.

(086051.3/221/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

GLOBAL LOGISTICS CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 35, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 96.125.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le huit octobre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société RONEY LTD, ayant son siège social à l'Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par Monsieur Franck Provost, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme GLOBAL LOGISTICS CONSULTING S.A., ayant son social à L-1463 Luxembourg, 35, Place de Paris, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1130 du 30 octobre 2003. La société est inscrite au Registre de Commerce et des sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro B 96.125.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Que la société RONEY LTD prénommée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés à l'ancien siège de la société, où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Qu'il a été procédé à l'annulation des certificats au porteur.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: F. Provost et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 12 octobre 2004, vol. 468, fol. 33, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 octobre 2004.

A. Lentz.

(086037.3/221/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

STELLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.234.

Avec effet au 1^{er} octobre 2004, Monsieur Eric Magrini, conseiller, 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Sabine Plattner, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- Monsieur Eric Magrini, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04969. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085898.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

L.R.I., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-7317 Müllendorf, 54, rue Paul Eyschen.
R. C. Luxembourg B 103.550.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le cinq octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Luc Risch, agent immobilier, né à Luxembourg, le 1^{er} novembre 1975, demeurant à L-7330 Heisdorf, 75, rue de Luxembourg.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La dénomination de la société sera L.R.I., S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet la mise en valeur d'objets immobiliers, l'exploitation d'une agence immobilière, c'est-à-dire achat, vente, location, gestion, en tous genres, la promotion immobilière. Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières et civiles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou pouvant faciliter sa réalisation.

Art. 4. Le siège social est établi à Müllendorf.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts et à l'étranger moyennant l'unanimité des associés.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro), représenté par 100 (cent) parts sociales de EUR 125,- (cent vingt cinq Euro) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément des autres associés et après leur avoir été offerte en priorité.

Pour le reste il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés avec ou sans limitation de la durée de leur mandat.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée par la signature individuelle du gérant technique.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Toutefois, en cas d'urgence ou de difficultés matérielles, la tenue de réunions n'est pas obligatoire.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulée et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettres recommandées.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toute assemblée se tiendra à Müllendorf ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

En cas de décision modificative des statuts prise par voie circulaire, les votes émis seront dépouillés et le résultat du scrutin fera l'objet d'un procès-verbal établi par acte notarié, le tout par et à la requête de la gérance ou de toute personne à ce déléguée par la gérance.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitées.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par les gérants ou un associé désigné et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en conformité avec l'article neuf des statuts.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre de l'année deux mille quatre.

Souscription - Libération

Les cent parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par Monsieur Risch pré-nommé, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de 12.500,- Euro se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents Euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée avec pouvoir individuel et obligatoire de signature: Monsieur Luc Risch prénommé.

Conformément à l'article 11 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature individuelle du gérant technique.

2) Le siège social de la Société est établi à L-7317 Müllendorf, 54, rue Paul Eyschen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: L. Risch, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 15, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

J. Elvinger.

(086019.3/211/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

ANTONY COULEURS, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 50.060.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085646.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

FITRUGEST INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 66.528.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(085645.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

TORRES VEDRAS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 44.368.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue exceptionnellement le 18 octobre 2004

3. L'Assemblée constate que le capital de la société est intégralement absorbé par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2003 ainsi que pour la non-tenue de l'Assemblée à la date Statutaire;

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085625.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2004.

**ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. SKANDIA & PARTNERS S.A.).**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 74.203.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une lettre datée du 8 septembre 2004, que M. Göran Lenkel, M. Rolf Andersson et M. Peter Friberg ont démissionné de leur fonction d'administrateur de la société.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.

ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.

Représenté par

J. Kuylenstierna / E. Skog

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, réf. LSO-AV01167. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085828.3/1025/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

WORLD FUEL SERVICES FINANCE COMPANY, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 95.561.

In the year two thousand four, on the thirteenth of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of WORLD FUEL SERVICES FINANCE COMPANY, a limited liability company («société à responsabilité limitée»), having its registered office at 50, Val Fleuri, L-1526, incorporated by deed drawn up and enacted on August 21, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of 2003, page 49531.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Mesancy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholder present or represented and the number of shares held are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 10,000 (ten thousand) shares of USD 100 (one hundred US dollars) each, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of USD 1,000,000 (one million US dollars) so as to raise it from its present amount of USD 1,000,000 (one million US dollars) to USD 2,000,000 (two million US dollars) by the issue of 10,000 (ten thousand) new shares having a par value of USD 100 (one hundred US dollars) each, by contribution in cash.

2.- Amendment of article 6 of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder unanimously decided what follows:

First resolution

It is decided to increase the corporate capital by an amount of USD 1,000,000 (one million US dollars) so as to raise it from its present amount of USD 1,000,000 (one million US dollars) to USD 2,000,000 (two million US dollars) by the issue of 10,000 (ten thousand) new shares having a par value of USD 100 (one hundred US dollars) each.

Second resolution

It is decided to admit to the subscription of the 10,000 (ten thousand) new shares by WORLD FUEL CAYMAN HOLDING COMPANY III.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the prenamed subscriber, represented by Miss Rachel Uhl, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 10,000 (ten thousand) new shares, each of them the number to which he has been admitted, and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of USD 1,000,000 (one million US dollars) as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend Article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 6.** The Company's capital is set at USD 2,000,000 (two million US dollars), represented by 20,000 (twenty thousand) shares of USD 100 (one hundred US dollars) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately thirteen Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le treize juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée WORLD FUEL SERVICES FINANCE COMPANY, ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526, constituée suivant acte reçu le 21 août 2003, publié au Mémorial C de 2003 page 49531.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'actionnaire présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signée par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 10.000 (dix mille) parts sociales de USD 100,- (cent dollars US) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'actionnaire a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de USD 1.000.000,- (un million de dollars US) pour le porter de son montant actuel de USD 1.000.000,- (un million de dollars US) à USD 2.000.000,- (deux millions de dollars US) par l'émission de 10.000 (dix mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US) chacune, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'actionnaire décide ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de USD 1.000.000,- (un million de dollars US) pour le porter de son montant actuel de USD 1.000.000,- (un million de dollars US) à USD 2.000.000,- (deux millions de dollars US) par l'émission de 10.000 (dix mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US) chacune.

Deuxième résolution

Il est décidé d'admettre à la souscription des 10.000 (dix mille) parts sociales nouvelles WORLD FUEL CAYMAN HOLDING COMPANY III.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite le souscripteur prédésigné, représenté par Mademoiselle Rachel Uhl, prénommée, en vertu de la procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 10.000 (dix mille) parts sociales nouvelles,

et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de USD 1.000.000,- (un million dollars US), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à USD 2.000.000,- (deux millions de dollars US) divisé en 20.000 (vingt mille) parts sociales de USD 100,- (cent dollars US) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de treize mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, vol. 144S, fol. 51, case 12. – Reçu 8.082,77 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

J. Elvinger.

(086064.3/211/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

WORLD FUEL SERVICES FINANCE COMPANY, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 95.561.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(086065.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.

SITROF HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 92.573.

Avec effet au 1^{er} octobre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Sabine Plattner, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- Monsieur Giampiero Aversa, Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / C. Agata

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV04968. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085901.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2004.
